tiers peuvent être aménagés rapidement et à peu de frais dans la région des Grands Lacs.

"Si le fardeau entier de notre expansion navale doit retomber sur les chantiers maritimes du littoral, le temps requis pour le parachèvement des navires devra, en maintes circonstances, être augmenté du délai requis pour l'aménagement de nouveaux chantiers et ateliers. Dans les circonstances, il est évident que le chenal maritime pourrait être parachevé à temps pour donner accès à la mer aux nouveaux navires dont le programme actuel prévoit la construction.

"A la lumière de ce que je viens d'exposer, j'estime que les fonds et le capital humain requis pour compléter au plus tôt le projet de la canalisation du Saint-Laurent représentent une dépense de très bon aloi en ce qui regarde notre commun effort de défense et même notre projet d'aide à la Grande-Bretagne. Il me semble que l'on se montrerait imprévoyant en ne se prévalant pas des avantages possibles du projet, ce qui n'augmenterait en rien notre effort immédiat de défense et même nuirait à la réalisation du programme de défense dans les années difficiles qui s'annoncent".

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance réitérée de ma très haute considération.

PIERREPONT MOFFAT